Salon Patrimoine et Chemins

Association loi de 1901 enregistrée à la S.P. d'Aix-en-Provence
N° W 13100 7940

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 22 janvier 2022

L'Assemblée générale s'est tenue à la Maison de la Vie Associative, le samedi 22 janvier 2022 à partir de 9h30.
89 personnes étaient présentes et représentées dont le député de la 8ème circonscription, 4 élus du conseil municipal ainsi que la Directrice de l'Office du Tourisme.

Vérification du Quorum : 48 adhérents présents + 35 procurations, soit 83 votants sur 163 adhérents inscrits au 31/12/2021
(51% de présents)

Le président adresse les vœux de l'association à tous les participants et rappelle toutes les difficultés rencontrées ces deux dernières années en raison de la crise sanitaire.
Après vérification du quorum le président déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire 2022.

I. APPROBATION DU PV DE L'AG 2021

Procès-verbal de l'AG 2021 mis en ligne sur notre site ou adressé par courrier postal aux adhérents n'ayant pas d'adresse électronique.

Vote : Abstention = 0 Contre = 0 → Approuvé à l'unanimité

II. RAPPORT MORAL (Présenté par le président, Yves Deroubaix)

Le président rappelle qu'il lui appartient comme chaque année de présenter le rapport moral de l'association pour l'année écoulée. C'est une formalité obligatoire pour toute association. Rappel du projet associatif : "Sauvegarder et valoriser le patrimoine historique, culturel, naturel et immatériel du pays salonais comme facteur d'amélioration du cadre de vie".

Il précise que malgré les deux dernières années 2020 et 2021 pour le moins difficiles que nous venons de passer, l'association se porte bien. Le nombre d'adhérents progresse sensiblement. Un pointage, effectué lors du dernier CA, récence 192 adhérents. Un chiffre dont nous pouvons être fiers même si le nombre de présents du jour ne reflète pas une telle évolution.

Depuis deux ans maintenant, nous vivons avec de multiples restrictions imposées par cette pandémie virale et la crise sanitaire qui en découle. L'année dernière nous n'avons pas eu la possibilité de nous retrouver dans une salle pour tenir notre traditionnelle assemblée générale. Nous avons été dans l'obligation de la réaliser par correspondance. Vous avez été très nombreux à y participer, autant que l'année précédente en présentiel. Un très beau score qui nous confirme votre confiance et votre soutien. Le président remercie l'assemblée.

Dix ans bientôt que notre association existe. Dix ans que vous nous faites confiance. Dix ans en fin d'année, un anniversaire à ne pas manquer que nous fêterons dignement. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Malgré toutes ces difficultés restreignant fortement nos possibilités, nous sommes parvenus bon gré mal gré à maintenir l'essentiel de nos activités et à les reprendre presque normalement en fin de premier semestre. Sans malheureusement être autorisés à vous servir le verre de l'amitié au décours de nos conférences. Aujourd'hui encore il nous est interdit de vous proposer en intérieur ce moment de convivialité auquel nous sommes tous très attachés, arrêté préfectoral oblige.
Le président rappelle que tout ce qui a été proposé durant l'année écoulée n'est possible que grâce au travail de toutes celles et ceux qui l'entourent au niveau du conseil d'administration, des chargés de mission, mais aussi de quelques volontaires qui ont bien voulu nous organiser des sorties urbaines ou champêtres et d'herborisation. Le président nomme et remercie ces organisateurs bénévoles. Il évoque à ce sujet la valorisation du bénévolat, thème qui sera repris par le trésorier lors de la présentation du rapport financier de l'association.

Avant de conclure il propose une citation d'un écrivain américain William Arthur Ward : *"Les optimistes enrichissent le présent, améliorent l'avenir, contestent l'improbable et atteignent l'impossible".*

Avant de passer la parole à Myriam Mayol qui va présenter le rapport d'activités de l'année écoulée, le président demande à l'assemblée d'avoir une pensée pour ceux qui nous ont quitté durant cette année 2021 : Michel Sudre et André Chauvie, deux compagnons inséparables, qui l'ont suivi et soutenu depuis plus de 20 ans.

Vote : Abstention = 0 Contre = 0 → Approuvé à l'unanimité

III. RAPPORT D'ACTIVITÉ (Présenté par Myriam Mayol à l'aide d'un diaporama réalisé par Gérard Michaud-Grosbenoit)

Les 21 et 28 janvier : Visites guidées des crèches à l'église St Michel par le père E. Jacoulet (propriétaire des crèches) avec l'aide de Marie De Vathaire. 15 participants.

Le 04 février : Balade "Découverte des plantes comestibles" animée par J. Rolland du côté du vallon des Glauges.
15 participants.

Le 15 février : Sortie nature à Vernègues - Château Bas animée par Albert Bertero. 11 participants.

Le 24 février : 2ème sortie avec J. Rolland à la recherche des plantes comestibles des collines dans le vallon des Glauges.
15 participants.

Mars 2021 : AG par correspondance suite aux directives gouvernementales.
87 votants sur 179 adhérents inscrits au 31/12/2020.

Le 06 mars : Sortie "Visite des Bories et du mur des abeilles" à Cornillon animées par J. Lemaire. 21 participants.

Le 10 mars : Sortie "Recherche plantes comestibles" sur les rives de la Touloubre à Saint-Chamas avec J. Rolland. 8 participants.

Le 24 mars, les 19 et 23 avril : 3 balades urbaines sur le passé industriel de Salon animées par M. Mayol. 22 participants.

Les 20 et 23 avril et le 04 mai : 3 sorties au Talagard animées par JP Sanmartin. 11 personnes présentes.

Le 29 mai : 2ème sortie "Visite des Bories et du mur des abeilles" à Cornillon animées par J. Lemaire. 08 participants.

Le 17 juin : Conférence de Joël Sylvestre, ancien maire d'Eyguières à l'Auditorium de Salon sur le thème " 11 juin 1909, le jour où la terre provençale s'est fâchée". 66 personnes présentes.

Le 19 juin : Visite guidée de Vernègues le vieux animée par J. Sylvestre. 19 participants.

Le 04 septembre : Forum des Associations place Morgan. 45 contacts pris.

Le 09 septembre : Conférence de A. Mahue, de l'université Aix-Marseille sur le thème "Mobilier et décors des bastides provençales au XVIIIe siècle" au Cercle des Arts. 59 personnes présentes.

Le 11 septembre : Visite de 2 bastides privées, Romégas et La Mignarde animée par A. Mahue. 26 participants.

Les 18 et 19 septembre : Journées Européennes du Patrimoine :
- Le samedi, accueil des anciens des maisons de retraite à la borie des Manières : 30 participants.
- Samedi et dimanche, conférence animée par Laurette sur le thème "Le savon de Marseille" à la savonnerie M. Fabre : une trentaine de participants sur les 2 jours.

Le 20 octobre : Visite guidée par G. Bonvicini de l'exposition "La Crau, un espace poétique de Frédéric Mistral à Max Philippe Delavouët" au Château de l'Empéri. 9 participants.

Le 21 octobre : Conférence de Lisa Laborie-Barrière, directrice des musées de Salon à l'Auditorium sur le thème "Eugène Piron, grand prix de Rome". 63 personnes présentes.

Le 23 octobre : Visite guidée par G. Bonvicini "Sur les traces d'Eugène Piron" à Salon. 25 participants.

Le 18 novembre : Conférence de F. Libaud, président de "Connaissance et sauvegarde des oratoires" à l'Auditorium sur le thème "L'origine des oratoires, du paganisme au christianisme". 64 personnes présentes.

Le 20 novembre : Visite guidée par M. Mayol des oratoires d'Orgon. 25 participants.

Le 16 décembre : Conférence de M. Disdero, passionné d'histoire, salonais d'origine et passeur de connaissances sur le thème " Salon au Moyen-Âge". 81 personnes présentes.

Le 18 décembre : Cheminement sur les anciens remparts supposés entre le château et la collégiale St Laurent animé par G. Bonvicini. 32 participants.

Bilan participation aux conférences : 293 participants aux 5 conférences. Moyenne de 59 participants / conférence.

Sans oublier plusieurs rencontres sur site au Talagard, avec l'ONF et les services des espaces verts, suite à une opération de coupe un peu sauvage.
Et enfin une rencontre avec notre nouvelle Directrice de l'Office du Tourisme afin d'améliorer les sentiers de randonnées du Talagard.

La publication en mai et novembre de notre bulletin "Pas à Pas". Tous les membres de l'association sont invités à proposer des sujets et à participer à l'écriture ses articles. Ce petit journal est celui de tous les membres.

Les moments pédagogiques réalisés et organisés par Laurette depuis 2018. Après l'olivier, le savon de Marseille, le marrainage de Blanzy la Salonnaise, l'eau en Provence, ce fut le foin de Crau. Soit un total de 179 animations réalisées et près de 4500 élèves des classes primaires concernés par ces programmes pédagogiques. Ceci grâce à des bagages différenciés pour les CP, CE1-CE2 et CM1-CM2. Un travail considérable mais aussi un formidable outil de transmission de notre patrimoine auprès des jeunes générations. Bravo Laurette pour ce travail exceptionnel.

Notre site internet régulièrement mis à jour grâce au travail de Monique et la page Facebook réalisée par Annette et Gérard.

Un projet abouti après 12 ans d'attente. La mise en place d'un facsimilé du "bacino" sur la façade de la collégiale St Laurent. Merci aux différents services de la mairie et de la DAC qui nous ont accompagnés dans cette réalisation.

L'agenda du 1er semestre 2022 est en ligne depuis quelques semaines et nous travaillons à la programmation du 2ème semestre.

Vote : Abstention = 0 Contre = 0 → Approuvé à l'unanimité

IV. RAPPORT FINANCIER (Présenté par Jean-Pierre Sanmartin)

Résultat de l'exercice positif de 1380 €, soit un cumul de 9985 €.

Recettes : 3616 €
- Cotisations adhérents : 2520 €
- Vente livres "De l'olive à l'Estive" : 754 €
- Vente livres "Accueil Hospitalier" : 273 €

- Recettes conférences (non adhérents) : 56 €
- Intérêts livret : 13 €

Dépenses : 2236 €
- Frais généraux : 703 €
- Audit externe site internet : 355 €
- Honoraires et cadeaux conférenciers - Buffet : 476 €
- Participation aux sorties (bonif sortie Aix) : - 45 €
- Marrainage Blanzy-La-Salonnaise : 225 €
- Achat d'un barnum : 522 €

La valorisation du bénévolat a été valorisée à 37 000 €, soit environ 52 semaines de 35 heures. Cette valorisation montre l'importance du travail effectué par les différentes équipes.

Vote : Abstention = 0 Contre = 0 → Approuvé à l'unanimité

V. PROJETS 2022 : (Présenté par Yves Deroubaix)

1 - les nouveaux projets pour 2022 :

- **Un partenariat** avec le "Conseil Animation Prévention sport" représenté par Mr Olivares qui souhaite notre participation afin de faire découvrir aux enfants des quartiers prioritaires salonais la notion de patrimoine. Ceci grâce à quelques temps de découverte du patrimoine naturel salonais à travers la présentation du sentier d'interprétation au Talagard (origine, enjeux et points d'intérêts de ce sentier pédagogique). Mais aussi sensibilisation au patrimoine bâti du centre-ville à travers la présentation de 4 bâtiments emblématiques ou méconnus de notre cité.

- **Les 10 ans de Salon Patrimoine et Chemins**. En fin d'année notre association aura 10 ans.
  Tous les membres de l'équipe dirigeante réfléchissent afin de commémorer au mieux cet anniversaire.

- **Le Grand Livre de Salon.** Il s'agit d'un ouvrage collectif en plusieurs tomes qui sera réalisé par toutes celles et ceux qui souhaiteront y participer. Il s'agit d'un travail de longue haleine qui s'échelonnera sur plusieurs années. Une équipe se met en place afin de réaliser cet ouvrage.
  Tous les membres de l'association qui le souhaitent sont invités à participer à l'élaboration des différents tomes de ce livre en fonction de leurs connaissances et compétences sur un sujet concernant l'histoire, le patrimoine du pays salonais.

2 - Poursuite des actions en cours :

- Le chemin des Lices
- Le pavillon 1903 de l'hôpital
- Le Moulin d'Isnard
- Les rues de Salon
- L'Hôtel Beauvezet et sa statue
- La collégiale St Laurent et le square Jean XXIII
- La tour Galagaspe
- L'inventaire des niches et façades remarquables de Salon
- Les fontaines de Salon
- La chapelle de Ste Croix
- Restauration ancien moulin "dit à Safran"
- Le four à cade
- Restauration oratoire St Joseph

Vote : Abstention = 0 Contre = 0 → Approuvé à l'unanimité

VI. COTISATIONS :

Actuellement, et depuis plusieurs années, le montant de la cotisation est de 15,00 € pour une personne seule et de 25,00 € pour un couple. Au vu du bilan financier qui vient d'être présenté il n'y pas lieu de modifier le montant de cette cotisation.

Il est rappelé qu'en cette année 2022 la cotisation est gratuite pour celles et ceux qui nous ont fait confiance et ont renouvelé leur adhésion et leur cotisation en 2021.

Vote : Abstention = 0 Contre = 0 → Approuvé à l'unanimité

VII. RENOUVELLEMENT DU CA :

Le CA se compose de 6 membres renouvelables par tiers chaque année.

Jean-Pierre Sanmartin, notre trésorier émérite qui pendant des années a merveilleusement tenu les cordons de la bourse de SPC, se retire et nous propose de passer le relai à Patrick Debacq.
Au nom de notre association le président remercie le trésorier sortant et lui offre un cadeau.

En cours d'année Jean-Bernard Menes a fait part au CA de sa démission. Afin de rester 6 membres dans notre Conseil d'Administration tout en respectant nos statuts et notre règlement intérieur, le CA a coopté Jean-Michel Eymin afin de le remplacer. Le président demande à l'assemblée de valider cette cooptation qui permettra à Jean Michel d'entrer officiellement dans le CA.

Laurette Canuel-Crespy, durant ces dernières années s'est investie de façon remarquable pour organiser et faire vivre les "Moments Pédagogiques", éléments essentiels pour la transmission de notre patrimoine auprès de la jeunesse salonaise. Laurette est absente aujourd'hui mais nous a fait savoir qu'elle ne souhaite pas renouveler son mandat et choisit de se retirer. Le président remercie chaleureusement Laurette pour tout le travail effectué durant ces années et, au nom de SPC, offre à son conjoint un cadeau de remerciement.

Alain Moutet nous a transmis voici quelques jours son offre de candidature au sein du conseil d'administration. Elle est acceptée avec grand plaisir.

Concernant les chargés de mission, Monique Eymard, qui fut notre webmaster et gestionnaire du site durant toutes ces années, prend une retraite bien méritée. Le président la remercie et, au nom de l'association, lui remet un cadeau.

Le président demande aux nouveaux postulants de se présenter à l'assemblée et propose de voter globalement pour ces changements et ces nouveaux candidats, ce qui est accepté.

Vote : Abstention = 1 Contre = 0 → Approuvé à la majorité

Le nouveau CA est donc constitué de : Yves Deroubaix, Myriam Mayol, Gérard Michaud-Grosbenoit, Alain Moutet, Jean-Michel Eymin et Patrick Debacq.

Les chargés de missions sont : André Estublier, Annette Gastaud-Bonnet, Françoise Voissière, Guy Bonvicini, Jacques Albre, Jean-Pierre Sanmartin et Pierrick Mazel.

VIII. **<u>QUESTIONS DIVERSES</u>** :

Une question est posée aux élus concernant l'aménagement du square Jean XXIII. Réponse est donnée par un élu de la majorité. Celui-ci poursuit en remerciant l'association, qui malgré les difficultés de ces deux dernières années, a su grâce à son dynamisme poursuivre tout ou partie de ses activités. Il remercie particulièrement Laurette Canuel-Crespy pour ses "Moments Pédagogiques", activité de transmission du patrimoine auprès des enfants des classes primaires de la ville. A ce titre il lui remet un bouquet offert par la municipalité.

<u>CLÔTURE :</u>

Avant de clôturer cette AG le président remercie à nouveau toute l'équipe du CA ainsi que les chargés de mission pour tout le travail effectué durant l'année écoulée, pour leur disponibilité, leur investissement et les heures passées pour faire vivre et progresser notre association. Pour proposer tout au long de l'année des activités variées susceptibles d'intéresser le plus grand nombre des adhérents.

Il remercie également la municipalité pour son aide et son soutien financier sans lequel SPC n'aurait pas pu réaliser tout ce qui a été proposé, particulièrement lors du dernier trimestre. Remerciements aux élus du conseil municipal de nous avoir rejoints ce matin, merci à Monsieur le député de nous soutenir par sa présence et merci à vous tous, chers adhérents et amis.

Par votre fidélité, par votre présence toujours plus nombreuse lors de nos diverses rencontres, vous nous soutenez et nous encouragez. Nous regrettons de ne pouvoir vous offrir le traditionnel verre de l'amitié, un arrêté préfectoral nous l'interdit. Ce n'est que partie remise.
Merci encore à vous tous d'être venus participer à cette AG annuelle.

L'assemblée générale se termine à midi.

Le secrétaire **Le Président**